

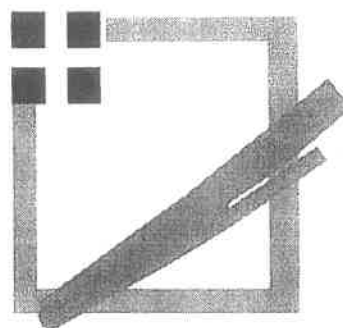
CARTE COMMUNALE
COMMUNE DE LA TABLE

ANNEXE AU RAPPORT DE PRESENTATION

ETUDE AGRICOLE CHAMBRE D'AGRICULTURE
JUN 2003

*Vu pour être joint à la
délibération du 2 Septembre 2010.
A La Table, le 2 Septembre 2010
Le Maire,
Eric KIEFFER*





CHAMBRE
D'AGRICULTURE
DE LA SAVOIE

COMMUNE DE LA TABLE
ETUDE AGRICOLE DANS LE CADRE
DE LA CARTE COMMUNALE

Service Foncier Aménagement

Hélène GARBIN

Juin 2003

TABLE DES MATIERES

I.	NOTES METHODOLOGIQUES.....	4
I.I	Le rapport.....	4
I.II	La cartographie.....	4
II.	SITUATION DE L'ACTIVITE AGRICOLE EN 2003.....	6
	CONCLUSION	9
	ANNEXES	11
	Annexe n°1 : Liste des utilisateurs agricoles cartographiés sur LA TABLE.....	12

Introduction :

La commune de LA TABLE, d'après les données cadastrales, s'étend sur 1 485 hectares. Sur cette surface, les terrains agricoles, occupent 243 hectares selon les renseignements des services statistiques de la D.D.A.F.

Les zones bâties, qui à l'origine étaient organisées en plusieurs hameaux bien distincts, pourraient avoir tendance à s'essaimer le long des axes routiers.

Face à cette évolution possible du « mitage » de l'habitat et à une probable pression foncière dans les années à venir, les élus se posent des questions sur le développement des nouvelles zones constructibles à organiser au mieux pour respecter un équilibre et un cadre de vie restant agréable. Ils ont donc prescrit une élaboration de carte communale.

L'agriculture, par son activité économique actuelle basée encore sur des pratiques d'élevages, façonne le paysage du territoire communal. Et même si on peut se poser des questions sur le devenir de cette économie agricole, car le nombre de structures agricoles va baisser encore, l'agriculture reste un enjeu territorial à prendre en considération dans cette réflexion d'aménagement.

I. Notes méthodologiques

L'objectif de l'étude agricole réalisée par la Chambre d'Agriculture est de donner au Conseil Municipal les éléments lui permettant d'intégrer le mieux possible la réalité actuelle et dans les cinq ans à venir de l'agriculture sur La Table, dans la réflexion d'aménagement lors de l'élaboration de la carte communale.

Pour cela une méthode a été adoptée, tournant autour de deux axes :

- a) Un rapport sur la situation de l'agriculture et ses perspectives d'avenir,
- b) Une cartographie.

I.I Le rapport

Ce rapport est basé sur une analyse extraite d'enquêtes individuelles menées auprès des utilisateurs agricoles, c'est-à-dire non seulement les agriculteurs professionnels mais aussi toutes les personnes ayant continué à entretenir des terres de famille (à hauteur de plus de 2 hectares).

Les enquêtes ont suivi un questionnaire dirigé autour :

- **Des critères sociaux :**

Age de l'exploitant, situation de famille, double-activité ou temps plein en agriculture, les possibilités de succession.

- **Des critères fonciers :**

La surface utilisée dans la commune et hors commune. Ce qui est utilisé en location ou en propriété directe des agriculteurs.

- **Des critères techniques :**

Le nombre d'animaux sur l'exploitation, les bâtiments, le matériel, la production et la commercialisation.

- **Les besoins des exploitants :**

En termes de bâtiments, de matériel, d'investissements et de foncier.

I.II La cartographie

La cartographie doit apporter des réponses géographiques et visuelles sur l'intérêt agricole des zones ouvertes, non urbanisées sur LA TABLE. Pour cela, une carte d'état des lieux a été élaborée sur fonds de plans cadastraux, selon les dires des agriculteurs :

- **La carte des utilisateurs agricoles**

Indiquant parcelle par parcelle, qui exploite le sol.

Avec l'appui de cette carte et grâce à la discussion menée avec l'ensemble des agriculteurs rencontrés, une carte de synthèse a pu être élaborée :

- **La carte de l'importance des terrains pour l'agriculture**

Sur cette carte, figurent les zones agricoles où il est primordial que l'activité agricole puisse être maintenue pour le fonctionnement actuel et à venir des structures en place.

Les critères qui ont été pris pour cette analyse sont expliqués en conclusion de ce rapport.

Nous avons également rajouté la localisation des bâtiments agricoles, en distinguant la nature d'utilisation du bâtiment et en précisant quel exploitant l'utilise.

Ces cartes ont été réalisées au mieux avec les exploitants rencontrés. La carte d'état des lieux n'est donc pas exhaustive et peut présenter certaines imprécisions et quelques erreurs, à la parcelle près.

D'autre part, elles ont été réalisées à un moment donné et n'étant pas intangibles, elles peuvent évoluer dans le temps.

La carte de l'importance des terrains pour l'agriculture est donc à prendre comme un élément d'aide à la décision lors des réflexions sur le zonage de carte communale, tout comme une carte d'enjeux paysagers, mais sans plus. Elle n'a aucune valeur juridique ou de démonstration autre que dans le cadre de cette étude. Ce n'est pas un document réglementaire, opposable au tiers.

II. Situation de l'activité agricole en 2003

Les différents utilisateurs agricoles se répartissent les 243 hectares de terres agricoles recensées sur La Table par le R.G.A. 2000.

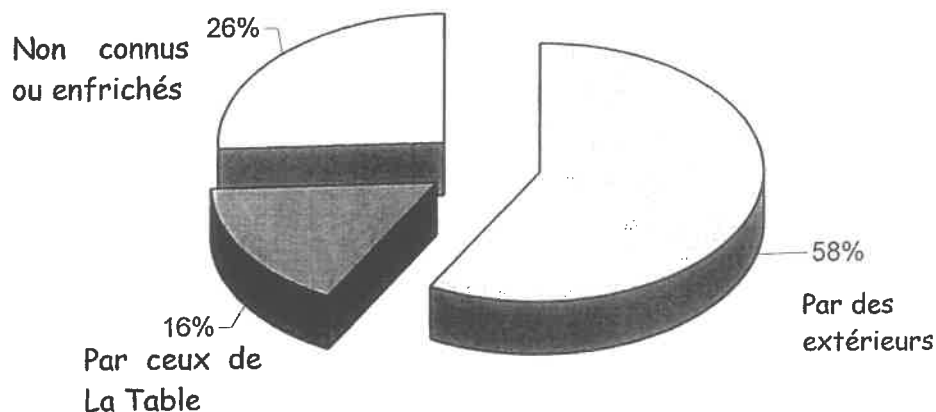
Par notre approche auprès des principaux agriculteurs intervenant sur la commune, nous avons éclairci la situation de **l'activité agricole pour un territoire d'environ 190 hectares.**

La différence de superficie entre ces deux sources d'information vient du fait que des familles de propriétaires utilisent elles-mêmes leurs terrains parfois, et qu'il n'a pas été possible de localiser des surfaces utilisées par certains (trop difficiles à préciser par rapport au parcellaire dense et morcelé au milieu de zones qui s'enfrichent).

La situation foncière agricole n'a, de même pas été éclaircie sur quelques clairières isolées dans des masses boisées ou situées en altitude sur la commune. Nous ne nous sommes pas attardés sur ces zones car elles ne présentent pas d'enjeux particuliers par rapport à l'élaboration de la carte communale.

C'est sur ces 190 hectares de terres agricoles (zones apparaissant en couleur dans la carte des utilisateurs agricoles jointe en grand format dans ce dossier) que la présentation suivante se base.

Répartition des surfaces agricoles entre types d'utilisateurs



Le graphique ci-dessus montre que la plupart des terres agricoles de La Table ne sont plus utilisées par des exploitants basés sur la commune directement.

Sur les 243 hectares de surfaces agricoles utiles (SAU) recensées par le RGA 2000, plus de la moitié est travaillée par des exploitants « extérieurs », c'est-à-dire basés sur des communes plus ou moins proches (voir annexe n°1 « liste des utilisateurs agricoles intervenant sur La Table »)

Sur un quart du territoire communal encore ouvert, les utilisateurs n'ont pu être déterminés.

A propos des utilisateurs agricoles habitant à LA TABLE :

Il n'y a pas de système d'exploitation « professionnel » installé. Il a été recensé cinq personnes assimilées « utilisateur agricole », qui gardent toutes quelques bêtes au pâturage :

- L'un d'entre eux est déjà retraité : c'est 35 brebis qu'il garde (elles restent hébergées dans une écurie l'hiver, notée sur la carte de synthèse). Ce troupeau lui permet d'entretenir une douzaine d'hectares (il y fait du foin et y met les brebis en pâture)/
- Deux autres sont double-actifs (occupant un autre emploi salarié). Chacun, avec à peu près 10 hectares, prennent quelques vaches à viande en pension :

Pour l'un, c'est l'automne au pâturage

Pour l'autre, c'est l'hiver hébergées dans une écurie (notée sur la carte de synthèse).

- Un autre double-actif prend tous les ans une dizaine de génisses, qu'il élève du printemps à l'automne.
- Une personne garde environ une dizaine de chevaux, autour de chez lui, pour 10 hectares entretenus.

Seul ce dernier devrait continuer l'entretien qu'il mène, d'ici 5 ans. En effet, les 4 autres cesseront totalement leur activité (sans suite familiale) d'ici 3 à 4 ans.

A propos des utilisateurs agricoles « extérieurs », il en a été dénombré une quinzaine.

Mais, c'est surtout 2 GAEC et 3 professionnels individuels qui sont représentatifs, en terme de surfaces travaillées. Ces 5 structures extérieures sont toutes basées sur l'élevage « bovin-lait ». La plupart des terrains qu'elles utilisent sont des locations.

- Les 2 GAEC tournent avec une moyenne de 37 Vaches Laitières (l'un d'entre eux a développé en plus un atelier vaches à viande avec 25 mères et 30 génisses).

Ils utilisent chacun également dans les 40 à 50 hectares sur la commune de LA TABLE. (ce qui représente pour eux la moitié de leur SAU totale). Ils viennent sur cette commune, autant pour y faire du foin, que pour y faire pâturer le troupeau laitier (pour celui qui est basé sur Etable, avec déplacement et installation de la machine à traire mobile dans des parcs) et les génisses et vaches allaitantes (pour celui basé à Coise).

Ceci représente donc un réel complément en surfaces, un réel besoin aussi pour l'épandage de leurs stocks de fumiers.

Ces 2 structures sont aux mains de chef d'exploitation qui ont moins de 50 ans, qui souhaitent rester en activité autant que possible.

- Les 3 professionnels, installés seuls sur leur exploitation, utilisent chacun à peu près une dizaine d'hectares sur la commune. Ils viennent tous les trois pour mettre des bêtes au parc, à l'automne :

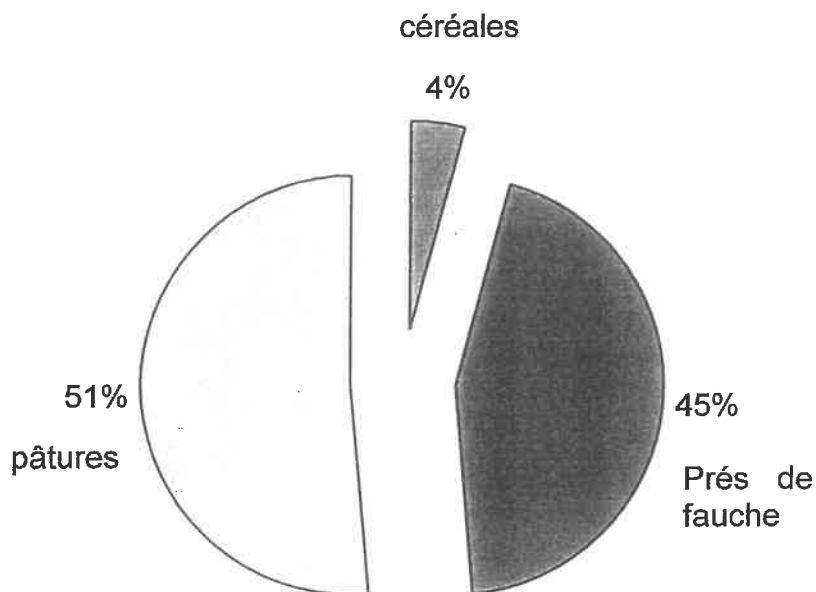
Pour un basé à Etable, il vient avec ses laitières en déplaçant une machine à traire.

Pour les deux autres, ce sont les génisses et vaches taries qui sont mises en pâture.

Pour toutes les autres structures extérieures (au nombre de dix), les zones qu'elles utilisent sur LA TABLE sont bien souvent petites et assez morcelées. La plupart de ces utilisateurs agricoles ne sont pas des agriculteurs professionnels : ils entretiennent, par de la fauche ou du pâturage de brebis ou de vaches à viandes des terres de famille, la plupart du temps.

En ce qui concerne l'occupation agricole des sols, pour les 190 hectares de terrains agricoles analysés, l'utilisation repose majoritairement sur les surfaces fourragères (prairie de fauche et pâtures)

- Moins d'une dizaine d'hectares sont labourés, essentiellement en maïs.
- Parmi les surfaces qui restent encore ouvertes (non cartographiées) des surfaces s'enfrichent, tout en étant encore parfois pâturées quand le bétail arrive à rentrer dans la zone.



La commercialisation de la production s'est organisée selon des filières déjà existantes (personne ne fait de transformation et de vente directe de produits) :

- Le lait est livré en coopérative
- Le bétail viande : bovins viande ou agneaux, est livré à des négociants.

CONCLUSION

Depuis les vingt ans passés, le nombre de structures assimilées agricoles a bien baissé, passant de 31 à 7 familles continuant à maintenir une activité agricole. Il n'y a pas eu, pendant ce laps de temps, installation d'une structure professionnelle sur la commune

Ce n'est donc pas une commune sur laquelle l'activité agricole a été très forte, de tout temps. Mais, auparavant, beaucoup plus de familles utilisaient quelques surfaces avec peu de moyens (quelques bêtes et quelques outils, plus de la main d'œuvre). Tout cumulé, le territoire agricole communal était donc plus important en surface et mieux entretenu aux endroits peu rentables et difficiles d'entretien.

Le tableau ci-dessous synthétise les points forts et les points faibles des systèmes agricoles en place aujourd'hui sur **LA TABLE**

ATOUTS	FAIBLESSES
Cinq exploitations actuelles extérieures vont maintenir leur activité en utilisant en tout dans les 130 hectares. Beaucoup de familles anciennement agricoles ont encore du matériel pour faucher et broyer.	Des anciennes zones agricoles à l'abandon dans des côtes ou au milieu de zones boisées Parcellaire très découpé et n'appartenant pas le plus souvent aux exploitants « fonctionnels ». Coût élevé d'un matériel d'entretien nécessaire (tétratrac) pour faucher dans les pentes, par rapport à l'activité agricole en place.

Même si des questions sont à se poser sur la fermeture du territoire agricole par le phénomène de déprise auquel devra faire face LA TABLE, il est important de laisser les moyens de travailler aux agriculteurs restant en place.

Des préoccupations en terme d'épandage des déjections animales et de difficultés de passage d'engins ou de troupeau si des accès se ferment par du nouveau voisinage proche doivent rester en tête.

Aussi, pour délimiter les zones importantes à préserver pour l'activité agricole, plusieurs critères ont été accumulés :

- des zones de production rentable pour le contexte local : terres labourables, prés de fauche

ou

- les zones utilisées d'un seul tenant (de plus d'un hectare) par des structures vont continuer à être fonctionnelles.

ou

- des zones complémentaires au fonctionnement du système agricole en place (même si elles présentent des conditions d'entretien difficiles).

Nous profitons de cette étude liée à l'élaboration de la carte communale, pour faire quelques suggestions d'actions « foncières » qu'il serait possible de mener, à l'initiative de la collectivité, pour maintenir au maximum les espaces ouverts :

- Engager des réflexions avec le Conseil Général pour **entreprendre du débroussaillage**, sur des terrains privés, avec à la clé des **contrats d'entretien**, proposé aux propriétaires et agriculteurs (émergence d'actions suite à un programme de gestion de l'espace, le plus souvent, pouvant être réalisé à la demande par le Service Foncier de la Chambre d'Agriculture)
- Réfléchir à la mise en place d'une Association Foncière Pastorale (pour assurer la pérennité d'entretien de zones trop morcelées et aux mains de trop nombreux propriétaires)
- S'adresser à l'ADASEA pour connaître des candidats à l'installation
- Revoir la réglementation des boisements ?

Annexes

Annexe n°1 : Liste des utilisateurs agricoles cartographiés

Annexe n °2 Extrait du Recensement Général Agricole (RGA 2000). Source : services statistiques DDAF.

Annexe n°1 : Liste des utilisateurs agricoles cartographiés sur LA TABLE

4 personnes habitant LA TABLE :

- Mr DANTROUX (retraité, 35 brebis)
- Mr MERMOZ (double-actif, quelques génisses)
- Mr NOVEL-CATTIN (proche retraite ; prises en pension de vaches à viande l'hiver)
- Mr GIROD (double-actif, prises en pension de quelques vaches à l'automne)*
- Mr LAPEYRE (double-actif, 10 chevaux)

3 personnes de Etable :

- Mr COMMUNAL (GAEC avec son frère) : bovins-lait + génisses
- Mr TROILLARD : bovins lait
- Mr MEUGNIER : bovins lait

2 personnes de La Chapelle Blanche

- Mr PUGET : bovins lait
- Mr GAYET : double-actif, céréales ; bêtes à viande

1 du Verneil : Mr NATURALE (double-actif, brebis)

1 de Coise : AGUETTAZ (GAEC fils-mère ; bovins lait + bovins viande)

1 de la Croix de la Rochette : Mr GRASSET Joël

1 de la Rochette : Mr TAVEL (boucher, mettant des bêtes à viande en pâtures)

1 de La Trinité : Mr ROUX-LATOIR (maïs)

1 de Saint-Baldoph : Mr GOTTELAND Léon

* Non résidant à La Table - A une écurie sur cette commune .

Région : 82 - RHONE-ALPES
Département : 73 - SAVOIE
Canton : 22 - ROCHETTE (LA)
Commune : 289 - TABLE

Région agricole : 219 - COMBE DE SAVOIE
Zone défavorisée : 5 - Montagne
Massif : 3 - Alpes du Nord

Généralités			
Population totale en 1990*	215	Superficie totale*	1 485 ha
Population totale en 1999*	264	Superficie agricole utilisée communale (7)	243 ha
		Superficie agricole utilisée des exploitations (1)	55 ha
Source : INSEE, DGI			

Taille moyenne des exploitations

	Exploitations			Superficie agricole utilisée moyenne (ha) (1)		
	1979	1988		1979		2000
		0	0	0	0	
plotations professionnelles (2)						0
tres exploitations	31	22	7	6	8	5
ules exploitations	31	22	7	6	8	5
plotations de 30 ha et plus	0	0	0	0	0	0

Superficies agrícolas

	Exploitations			Superficie (ha) (1)		
	1979	1988	2000	1979	1988	2000
perficie agricole utilisée	31	22	7	194	106	55
rrs labourables	29	17	5	13	12	7
nt céréales	21	13	4	9	8	4
perficie fourragère principale (3)	31	21	7	181	95	61
n superficie toujours en herbe	31	21	7	180	93	48
nt maïs fourrage et ensilage	0	0	0	0	0	0
à tondre	9	6	3	3	2	1
vis-grain et maïs semence	8	4	3	1	1	1
vrnes	3	4	c	1	0	0
nt vignes d'appellation	0	0	0	0	0	0
vignes à espèces	0	0	0	0	0	0

Cheptel

	Exploitations			Effectif	
	1979	1988	2000	1979	2000
total bovins	24	11	4	109	52
nt total vaches	17	8	c	57	28
nt volailles	29	18	6	364	39
ches laitières	17	3	0	57	16
ches nourrices	0	5	c	0	12
total équidés	9	c	c	10	c
total caprins	3	0	0	9	0
nt chèvres	3	0	0	9	0
total ovins	10	7	4	333	64
nt brebis mâres	10	7	4	238	51
nt brebis pondeuses	...	17	6	...	31

Moyens de production

	Exploitations			Superficie (ha) ou parc (en propriété et copropriété)		
	1979	1988	2000	1979	1988	2000
Superficie en fennage	9	5	3	48	16	11
acteurs	28	22	7	28	23	9
unit tracteurs de 55 ch DIN et plus	0	c	c	0	c	0
unit tracteurs de 80 ch DIN et plus	0	c	0	0	0	0
superficie irrigable	0	0	0	0	0	0
resser à grosses balles	...	0	0	...	0	0
superficie en métayage et loc. provisoire	...	0	0	...	0	0

6. Âge des chefs d'exploitation et des coexploitants

	Effectif		
	1979	1988	2000
Moins de 40 ans	4	0	0
40 à moins de 55 ans	10	10	0
55 ans et plus	17	12	0
Total	31	22	0

7. Population - Main d'oeuvre

	1979	1986	2000
Chefs et coexploitants à temps complet	6	c	3
Pop. familiale active sur les expl. (5)	75	46	7
UTA familiales (4)	44	17	4
UTA salariés (4) (6)	1	0	4
UTA totales (y c. ETA-CUMA) (4)	44	18	5
Population agricole familiale	95	71	13

8. Statut

Exploitations		
1979	1988	2000
31	22	7

9. Divers

	N ou E		
	1979	1988	2000
Utilisation de packages collectifs (N)	0	0	0
Activités liées au tourisme (N)	...	0	0
Production sous signes de qualité (N)	...	...	0
Chefs et coexploitants plur-actifs (E)	12	8	0
Exploitations sous formes sociétaires (N)	0	0	0

Précisions méthodologiques

- (1) Les superficies renseignées ici sont celles des exploitations ayant leur siège sur la commune quelle que soit la localisation des parcelles. Elles ne peuvent être comparées à la superficie totale de cette commune.
- (2) Exploitations dont le nombre d'UTA (4) est supérieur ou égal à 0,75 et la marge brute standard est supérieure ou égale à 12 hectares équivalent blé.
- (3) Somme des fourrages et des superficies toujours en herbe.
- (4) Une unité de travail annuel (UTA) est la quantité de travail d'une personne à temps complet pendant une année.
- (5) La population familiale active comprend toutes les personnes, membres de la famille du chef d'exploitation ou des coexploitants (y compris ceux-ci), travaillant sur l'exploitation.
- (6) Il s'agit des salariés permanents et occasionnels n'appartenant pas à la famille du chef d'exploitation ou des coexploitants.
- (7) Les superficies renseignées ici sont celles qui sont localisées sur la commune

Signes conventionnels
... Résultat non disponible
c Résultat confidentiel

COMMUNE DE LA TABLE

CARTOGRAPHIE DES ZONES IMPORTANTES POUR L'AGRICULTURE

D'AUJOURD'HUI ET A VENIR

 Zones agricoles d'importance 1
zones de fauche et/ou utilisées d'un seul tenant
par des "professionnels"

 Zones agricoles d'importance 2
zones de pâtures complémentaires,
utilisées par des "professionnels"

 Autres zones agricoles
(très pentues ou privées)

Echelle : 1/5500ème



 Zones de boisements

 Zones de plantations

Auteur : Hélène GARBIN	Responsables : Chambre d'Agriculture
Année : 2003	Adresse : 1, rue du Château
Nombre de pages : 10	73 000 Chambéry
Titre du document : Etude agricole dans le cadre de la carte communale	
Sous titre : Commune de La Table	
Résumé : l'étude dresse un diagnostic de l'activité agricole sur cette commune, réalisé à partir d'enquêtes avec les exploitants.	
L'étude précise ensuite les enjeux agricoles et les critères utilisés pour classer les parcelles en fonction de leur importance pour l'activité agricole. C'est un outil d'aide à la décision pour réaliser le zonage du document d'urbanisme en cours de révision.	
L'étude comprend deux cartes couleurs jointes au rapport :	
• l'une identifiant les utilisateurs de terrains agricoles • une autre faisant le point sur l'importance des terrains pour l'agriculture	
Mots clés :aménagement territorial - Urbanisme	Diffusion : DDAF, commune de La Table